



Association des Plaisanciers du Port d'Arzal-Camoël

Adresse : Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL

Email appac56@free.fr Site web www.appac56.info

COMPTE RENDU DU CA DU 2 DECEMBRE 2016

Cette réunion s'est tenue à ARZAL CAMOËL, dans le local mis à notre disposition par la Capitainerie.

Présents : BLANCHET Gérard, BOZEC Gérard, TIRARD Xavier, TORRES Philippe.

Excusé : AUBERT Patrick, CARBONNEL Patrick, GAY Patrick, COUSSEAU Bernard.

1ère partie : Réunion du CA et de la commission « Statuts et règlement intérieur »

- Dernières modifications apporté au projet des statuts de l'APPAC.
- Lecture des articles finalisés.
- La commission transmettra un fichier informatisé au CA qui validera et présentera ce document à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2 ème partie : Réunion du CA

1°) Préparation de l'AG 2017 :

Du fait du projet de nouveaux statuts (port d'attache, âge, vente de bateaux ...), 6 des 8 membres du CA sont démissionnaires.

Toutes les personnes désireuses de s'investir au sein du CA de l'APPAC pourront proposer leur candidature lors de l'AG. Dans les nouveaux statuts, le nombre de membres proposés est de 9 à 12 personnes.

Une Assemblée Générale Extraordinaire précèdera l'Assemblée générale ordinaire pour valider les nouveaux statuts (vote à bulletins secrets, pouvoirs à transmettre au CA pour valider la conformité de ces derniers avec 3 pouvoirs maxi par membre).

Statuts à envoyer aux adhérents semaine 51 pour lecture préalable avant l'AG accompagnés d'un courrier notifiant le renouvellement partiel du bureau et appel aux bonnes volontés !

Prix du repas de l'AG fixé à 18 €, réponse dernier délais le 7 janvier.

2°) Site internet :

Accord pour le renouvellement de la maintenance du site internet pour 2017 d'un montant de 130€.

3°) Compte rendu Réunion sur le barrage d'Arzal :

Echange vifs entre Mr Penasson et les responsables des associations des ports de la Roche Bernard et de Foleux au sujet de la mise en service de la nouvelle écluse qui est repoussée en 2020 !!!

Relance du dernier courrier du président de l'APPAC envoyé à Mme Gautier responsable du port d'Arzal resté sans réponse. En cause, le départ de Catherine Gautier qui a rejoint le siège de la Compagnie des ports du Morbihan, à Vannes. Benjamin Guezet âgé de 38 ans vient d'être nommé à sa place, directeur du port d'Arzal-Camoël.

Prochaine réunion le 16 décembre 2016.